



20 novembre 2017

VOYAGE ÉDUCATIF À TORONTO 18-19-20-21 SEPTEMBRE 2018

I- Conditions d'admission

Ce voyage en est un de motivation. Il vise à encourager les bonnes attitudes scolaires chez les participants. Ainsi, pour participer, les candidats devront présenter un bon dossier scolaire et disciplinaire. Le volet persévérance scolaire sera un critère de sélection. L'élève devra démontrer une bonne motivation à améliorer sa performance académique. Voici les principales conditions d'admission.

- Les frais scolaires doivent être payés pour participer au voyage.
- L'élève doit être présent à **toutes les réunions** concernant le voyage, sans quoi sa candidature sera écartée.
- L'élève qui veut participer au voyage se doit de faire les travaux et les devoirs demandés par les enseignants. Il doit s'impliquer dans sa réussite (récupération, soutien, cours d'appoint, etc.)
- Un élève qui se voit remettre un rapport disciplinaire (quelle qu'en soit la raison), à partir du 20 novembre 2017, sera rencontré et une étude de cas sera faite. Une décision sera prise à savoir si le jeune est **EXCLU OU NON** du projet. Cette décision sera prise par madame Plante, madame Drapeau et un membre de la direction. Nous n'autoriserons aucune rencontre avec les parents du jeune pour faire modifier la décision prise par les organisateurs et la direction. Une seule étude de cas, dans l'année, sera faite pour un jeune.
- Un élève qui a été suspendu (à la maison ou au retrait), au courant de l'année, pour violence, impolitesse, intimidation, boisson ou drogue ou tout autre événement qui amène une suspension sera **exclu** du projet. Aucune étude de cas ne sera faite.
- Le dossier académique sera évalué à chacune des étapes. Si votre jeune a un ou plusieurs échecs sur le bulletin, il recevra un contrat « contrat pour ma réussite » pour faire son suivi académique. Il devra trouver des solutions pour contrer ses échecs et il devra s'investir davantage (récupération, cours du soir à l'école, cours d'été...).
- Autres éléments à considérer : les retards en classe, les copies, les démarches préventives et les absences anormales.
- Le tuteur, en collaboration avec les autres enseignants, a un droit de regard sur la participation des élèves au projet.
- Vous devez suivre la progression des paiements du voyage. Vous pouvez donner le 460\$ en un seul versement, mais il devra être fait lors de l'inscription. Un jeune qui a un retard d'un paiement aura un avertissement. **Au deuxième retard, il sera exclu du voyage.** Voir l'échéancier pour les paiements.
- La totalité du coût du voyage devra être payé le 1^{er} mai 2018. **Aucun retard ne sera toléré.**



II- Financement

- Votre jeune pourra amasser avec le financement un montant maximal de 360\$.
- Advenant l'abandon ou l'exclusion d'un élève, l'argent recueilli par la vente de produits de financement demeure la propriété du voyage;

III- Autres informations

- Si un élève quitte le voyage (quelle qu'en soit la raison), il y aura des frais pour la gestion du dossier et l'engagement auprès de la compagnie de voyage (voir feuille d'engagement).
- Parmi tous les candidats qui auront respecté les conditions d'admission, seulement **100 élèves** participeront au voyage. S'il advenait le cas que plus de 100 élèves satisfassent les conditions, une pige au hasard sera faite au début septembre 2018. Si cela devait arriver, vous serez remboursés.
- Nous vous demandons de respecter les moments des dépôts.
- **En cas d'annulation pour cause extraordinaire (ex : pandémie, etc.), les sommes encourues par l'agence de voyage sont non remboursables.**
- SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE VOYAGE, VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC MADAME PLANTE OU MADAME DRAPEAU **PAR COURRIEL SEULEMENT.**
melanie.plante@csdps.qc.ca ou cynthia.drapeau@csdps.qc.ca

IV- Documents obligatoires pour le voyage :

Votre enfant devra obligatoirement avoir en sa possession sa carte étudiante avec photo (il ne doit pas la perdre pendant l'année scolaire) ET sa carte d'assurance maladie.

- ❖ Nous vous demandons de remettre **une photocopie** de la carte étudiante avec photo et de la carte d'assurance maladie de votre jeune **avant le 24 NOVEMBRE 2017.**

Merci!

Mélanie Plante et Cynthia Drapeau
Responsables du voyage

Tous les documents remis ce soir se retrouvent sur le site Internet de l'école.

Visitez régulièrement le site de l'école pour avoir des informations sur le voyage.

<http://ecolesamueldechamplain.ca/>